

GT OCS n°4

Rencontre du 18/12/2017 à Dijon

Compte-rendu - relevé de décisions

Présentation de l'IGN (Sylvie Gras, Alain Gervaise)

Une synthèse de la nomenclature utilisée est distribuée en format papier, selon les deux dimensions principales (couverture (CS) et usage (US) du sol). Deux dimensions sont complémentaires mais non incluses dans le socle : la morphologie (MP) et les caractéristiques (CR).

Au sein du socle, la couverture descend jusqu'au 3ème niveau de détail, davantage que pour l'usage. De plus, les usages 2, 3 et 5 sont regroupés.

Remarque : il y a des productions au-delà du socle, et chaque territoire est susceptible d'enrichir le socle (par des postes plus détaillés, des regroupements de postes, la prise en compte de dimensions de caractéristique et de morphologie...)

En revanche, les seuils ne peuvent être touchés (500 m² en urbain et 2500m² en rural).

Synthèse de l'analyse suite aux retours du GT OCSOL :

avant tout, il faut préciser qu'aucune bdd ne répond à la totalité des besoins d'un territoire.

Les questions à approfondir concernent :

- les zones humides / haies : retours écrits précis
- la répartition entre les classements au sein des dimensions principales, qui peut être ajustée (ex : viticulture : US agricole, CV vigne ; chemins : US variables, CV matériaux minéraux ; mais largeur de prise en compte mini de 10m!)
- il faut identifier / définir ce qui relève de dimensions complémentaires (possibilité = renseigner l'objet selon les préconisations nationales du CNIG, par exemple pour les jachères : CR 3,1,4)
- travaux en cours :
 - la séparation des usages 2, 3 et 5
 - Les haies : le sujet a été identifié, des réflexions ont lieu, cela pourrait être disponible à l'avenir (travaux à venir fin 2018).

Présentation des différents partenariats passés avec d'autres régions ou territoires, et de l'accompagnement fourni :

Il y a 3 grands types de partenariats :

- convention de production (50 % de financement par le partenaire, produit livré clés en mains)
- convention de co-production : l'IGN participe, on peut aller au-delà du socle, une assistance est possible (ex : Morbihan, Basse-Normandie)
- convention mixte, plus rare (ex : Grand Genève pour des raisons de frontière)

Impact financier :

- depuis 2017 il y a une baisse du coût à 20€ / km² (au lieu de 25)
- on reste sur une participation de 50 % du financement par le partenaire, soit 10€ / km² (i.e 477 840 € pour la BFC)
- Les fonds FEDER sont mobilisables.

Accompagnement et perspectives :

- participation à Labocs, groupe de travail regroupant ceux ayant contractualisé avec l'IGN.
- Le produit OCS du pôle Theïa à partir de Sentinel2 : l'IGN pense que ce n'est pas encore assez abouti.
- Si l'intérêt est confirmé en BFC pour le produit OCS GE, un GT pourrait être mis en place pour approfondir les questions posées (haies, zones humides...)

Questions / réponses :

- le terme de zone humide est en réalité inapproprié : il faudrait plutôt parler de milieux humides. Il y a une donnée produite existante en BFC (cf Franck Grossord). De plus, Thema a produit une couche des haies en FC sur l'année 2010, que le laboratoire tient à disposition.
- Le coût dans le cas d'une production d'OCS enrichie est de 30€ / km² (ex Basse-Normandie), sachant que dans ce cas l'IGN reste sur la base d'une participation à 10€ / km² (donc le surcoût est entièrement à la charge du client).

Présentation Bertrand Bouteille (DDT Ardèche)

- il s'agit du premier cas de co-production réelle avec l'IGN ; une bdd était jusque là produite dans le département depuis environ 10 ans.
- Prise de décision début 2016 : montage entre janvier et juillet (50 % IGN, 25 % DDT sous forme de temps de travail et 25 % collectivités, soit 6,75 €/km² pour ces dernières). La production a commencé en fin d'été / début d'automne 2016, jusqu'au printemps 2017 pour l'IGN et automne pour la DDT. Livraison finale prévue pour janvier 2018 => compter 15 à 18 mois à partir du lancement du marché si on part sur le socle (non enrichi).
- La donnée est publique, donc rendue publique
- processus : après un pré-traitement automatique, il y a eu une phase manuelle très complexe et longue suivie d'un contrôle interne à l'IGN (peu de visibilité là-dessus). La saisie a pris environ 1,5 ETP sur 1 an pour environ 25 % du territoire de l'Ardèche.
- Les contraintes :
 - la donnée elle-même ne couvre pas tous les besoins
 - le temps décisionnel côté État est long (dépassement de 30 % des besoins en ETP par rapport à ce qui avait été prévu au départ).

Questions / réponses :

- les mises à jour vont se faire tous les 6 ans sur la même base partenariale (financement à 50 % par l'IGN)
- une réflexion va être menée sur la pertinence d'un historique
- Attention : plus l'OCS est précise et riche, plus la mise à jour sera complexe.

- La question du 2,3,5 (non différenciation des usages résidentiels et industriels du bâti) : cette distinction va venir mais la DDT voulait avant tout commencer à produire quelque chose, même si tout n'est pas parfait et ne répond pas à 100 % au besoin.

Compléments :

- Suzanne Nicey envoie les questions complémentaires par mail ;
- B. Bouteille se tient également à disposition par téléphone pour compléments éventuels.

Présentation de LABOCS (Clara Lévêque, région Occitanie)

Le projet Labocs s'est appuyé sur OPen IG (auparavant SIG L-R) avec pour finalité de développer les usages et la consommation du produit OCS GE-socle.

Il y a 3 axes de travail :

- utilisation diachronique (suivi d'évolution entre les millésimes)
- enrichissement géométrique et sémantique (il n'est pas encore tranché si ce sera ou non à disposition des participants).
- services de consommation, d'assistance et d'interaction

Financement : 70 000 € par la région.

A priori, la participation d'IDÉO BFC ne pourrait être qu'à titre de retour d'expérience ou d'expertise.

Conclusions, perspectives (Bruno Lazzarini)

- Les travaux doivent se poursuivre pour aboutir à un projet de MOS, mais des questions restent entières: la faisabilité d'intégrer un besoin dans le produit (rapport entre besoin et coût), la question des millésimes (possibilité de partir directement sur 2 millésimes pour avoir une perspective diachronique dès le début).
En particulier les conclusions des besoins complémentaires exprimés lors du GT précédents doivent être analysés.
- Suzanne Nicey relaie les questions qui émergeront auprès des différents intervenants.
- Il nous manque le retour d'utilisation des territoires qui ont expérimenté le produit (Morbihan, agence d'urba de Toulouse, CA de Niort (pour 2 millésimes), CA d'Angers : Sylvie Gras peut faire passer ces contacts.
=> la prochaine réunion du GT OCS sera dédiée à l'intervention d'utilisateurs de l'OCS GE.
- Il n'y a autour de la table aucun acteur qui identifie dans sa structure des ressources propres pour la mise en œuvre d'un MOS.

Prochaine échéance

- date à venir en février, après contact des utilisateurs de MOS pour connaître leurs disponibilités.

- Il faudra prévoir dans l'intervalle une session restreinte supplémentaire pour avancer dans l'analyse du recensement des besoins et attentes relevées lors de la dernière réunion (**Sophie MOLLARD et Yoann DUMON, Thomas MAGNIN FEYSOT, Jérôme BOUTET, Mathias MONZIE et Suzanne NICEY**).